

PREV5 – GESTION DU RISQUE DE DECOUVERTE DE MUNITIONS DE GUERRE SUR LES PROJETS ET CHANTIERS DE TRAVAUX

» Les objectifs du stage

- ✓ Savoir identifier la possibilité de découverte de munitions de guerre par la localisation des zones à risques
- ✓ Savoir analyser et prendre en compte les différents risques
- ✓ Arrêter et sécuriser un chantier: évacuation et procédure d'alerte des services concernés
- ✓ Demandes d'indemnisations: procédures et documentation

» Le programme détaillé

- ✓ **La présentation des zones à risques, zones de conflits et zones d'accès (ports, routes)**
 - Les zones « rouges »
 - Les zones de conflits (1870, 1914-1918, 1939-1945)
 - Les zones des anciennes industries de l'armement (poudreries et sites militaires désaffectés)
- ✓ **La localisation des zones et la recherche des informations**
 - Les cartes, les plans, les photographies
 - Les diagnostics pyrotechniques
- ✓ **Les différentes munitions et les risques encourus**
 - Comment les reconnaître: photos et schémas de bombes, obus, grenades, mines, etc.
 - Le risque d'explosion et de brûlure
 - Le risque d'intoxication et de suffocation
 - Le risque de pollution et CMR
 - Le risque de réactions en chaîne avec des installations proches (réseaux, industries, commerces)
- ✓ **Les sources de dangers**
 - Le terrassement
 - Les travaux sans tranchées
 - Le carottage et le forage
 - Les vibrations et le compactage
 - Les surcharges et les enfoncements
- ✓ **La prévention de la découverte de munitions**
 - L'information auprès de tous les exécutants de travaux: analyse des risques, plan de prévention, accueil des arrivants sur le chantier
 - L'arrêt de chantier
 - L'évacuation et l'évitement du suraccident
 - Les procédures efficaces d'information et de demande d'intervention (police, gendarmerie, déminage)
 - La reprise de chantier
- ✓ **Le contexte réglementaire et les indemnisations d'arrêt de chantier**
 - Les obligations du maître d'ouvrage, l'information préalable aux exécutants
 - Les marchés et les commandes de travaux
 - La procédure d'arrêt de travaux
 - La documentation d'arrêt de travaux (photos, plans, rapports...)
 - La demande d'indemnisation

PUBLIC VISÉ

*Maître d'ouvrages, maître d'oeuvres
Collectivités, établissements publics,
bureaux d'études techniques: personnels
en charge de la préparation administrative
ou technique de projets, services HSE*

*Exécutants de travaux: responsables
administratifs et techniques, conducteurs
de travaux et chefs de chantiers, service
HSE*

PRÉREQUIS

*Compréhension orale et écrite de la langue
française*

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUE & D'ENCADREMENT

*Exposés
Questions / Réponses
Etudes de cas, mise en situation de crise
Formateur : prestataire de Sogelink,
habilité AIPR Niveau Concepteur et expert
de la recherche sur les anciens champs de
bataille*

SUIVI DE L'ACTION

*Feuille de présence par demi journée
Fiche d'évaluation de la formation par les
stagiaires*

VALIDATION

Attestation de fin de formation

DURÉE & HORAIRES

1 jour soit 7 heures de 9h à 17h

CONDITIONS

*10 personnes maximum par session
Réalisation en intra*